TUTORIELS APPS.EDUCATION

DRANE · ACADÉMIE DE GRENOBLE

Bien démarrer avec apps.education

Le portail des applications de l'Éducation nationale : s'y retrouver, ajouter ses outils, rejoindre des groupes

apps.education.fr regroupe les applications numériques proposées aux agents de l'Éducation nationale : stockage, visio, vidéo, formulaires, écriture à plusieurs… Tout part d'un seul portail, avec une seule connexion. Cette fiche donne les repères ; une fiche par application détaille ensuite chaque outil.

🔑 Une seule connexion

Votre compte académique ouvre toutes les applications.

🇫🇷 Hébergé par l'État

Des outils souverains, sans publicité, conformes au RGPD.

🧰 Une boîte à outils complète

De quoi remplacer la plupart des services grand public.

🚪 **Pour y accéder** : rendez-vous sur portail.apps.education.fr et connectez-vous avec votre identifiant académique, en choisissant votre académie.

1 Se repérer dans le portail

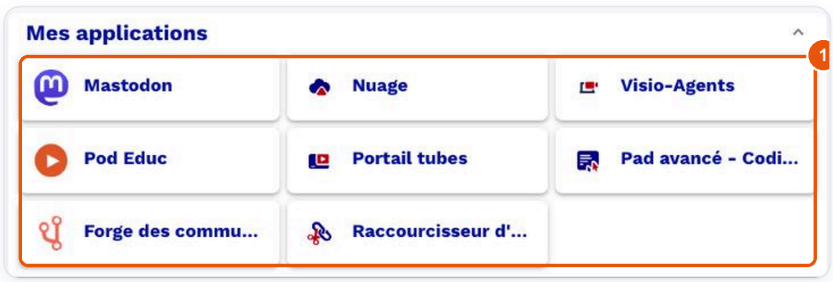
En haut de la page, quatre onglets servent tous les jours :

- 1 **Mon espace** : vos applications et vos groupes ;
- 2 **Ma structure** : les services de votre académie ;
- 3 **Les services** : le catalogue complet ;
- 4 **Les groupes** : pour travailler en équipe.



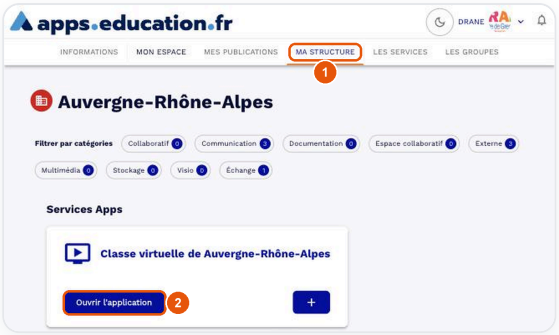
2 Ouvrir ses applications

Dans **Mon espace**, le bloc 1 **Mes applications** rassemble les outils que vous avez choisis. Un clic sur une tuile ouvre l'application, déjà connectée.



3 Les services de l'académie

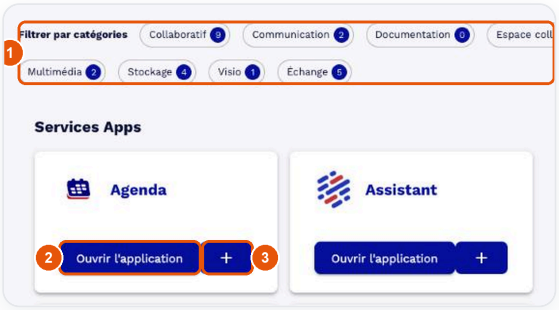
L'onglet 1 **Ma structure** propose les services propres à votre académie, comme 2 la **Classe virtuelle** pour faire cours à distance avec les élèves.



4 Trouver et ajouter un service

L'onglet **Les services** présente tout le catalogue :

- 1 les **catégories** pour filtrer : visio, stockage, collaboratif… ;
- 2 **Ouvrir l'application** pour l'essayer ;
- 3 le **+** l'ajoute à « Mes applications ».



5 Travailler en groupe

Un groupe réunit des collègues : une équipe, un établissement, un réseau. Les membres partagent ensuite des documents, des agendas ou des sondages.

- 1 **rechercher** un groupe ;
- 2 **créer** le vôtre ;
- 3 n'afficher que **vos groupes** ;
- 4 **rejoindre** un groupe public. Un groupe modéré demande l'accord de son animateur.



💡 Pour aller plus loin

- **Tous les tutoriels officiels** : le site Mon aide numérique du ministère, avec une rubrique par application.
- **Mes publications** : l'onglet du même nom permet de publier des articles visibles par vos groupes.
- **Mode sombre** : le bouton en forme de lune, en haut à droite.

🔒 **Bon à savoir** : ces applications sont réservées à un usage professionnel. Pour des données d'élèves, choisissez toujours l'outil le plus protecteur, et ne partagez que le nécessaire.